



# VILLE DE LA TOUR-DE-PEILZ

*Municipalité*

## PRÉAVIS MUNICIPAL N° 11/2013

le 26 juin 2013

### Concerne :

Demande de crédit de Fr. 5'800'000,-- pour le réaménagement du centre-ville, soit la rue des Remparts, la place des Anciens-Fossés, le jardin du collège de Charlemagne, la place du Temple, la place des Terreaux **et partiellement l'avenue des Mousquetaires.**

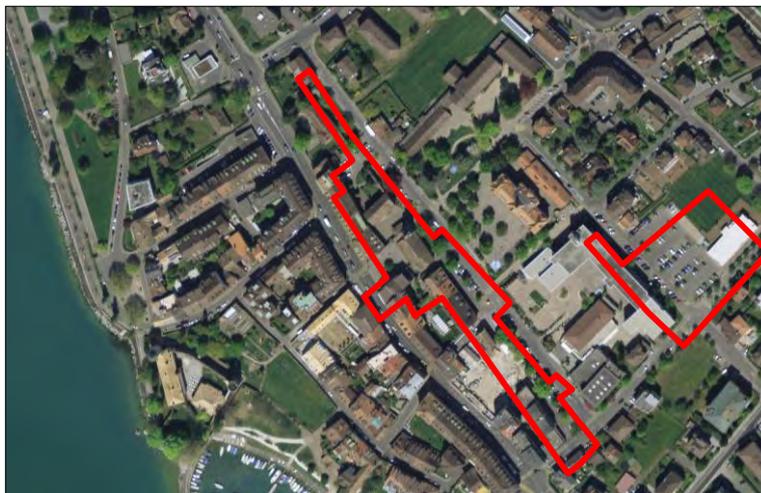
Au Conseil communal de  
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

### Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet de solliciter, de la part de votre Conseil, **l'octroi d'un crédit de construction de Fr. 5'800'000,-- pour le réaménagement du centre-ville, soit la place des Anciens-Fossés et ses alentours, respectivement la rue des Remparts, le jardin du collège de Charlemagne, la place du Temple, la place des Terreaux et partiellement l'avenue des Mousquetaires au droit du collège des Mousquetaires**, ceci suite à la construction du parking souterrain des Remparts.

Celui-ci fait suite au préavis N° 11/2012 du 12 septembre 2012, relatif à la demande du crédit d'étude pour l'aménagement de ladite place.



## 1. HISTORIQUE

Suite à la décision, prise en 2011, de construire un parking souterrain à la place des Anciens-Fossés, le Conseil communal approuvait, dans sa séance du 31 octobre 2012, le préavis N° 11/2012 concernant la demande d'un crédit d'étude de Fr. 270'000,-- pour l'aménagement de la place des Anciens-Fossés.

Cette demande a fait l'objet d'un concours sous la forme d'un mandat d'étude parallèle auprès de bureaux d'architecture-paysagistes. La procédure y relative a été effectuée en application de la Loi vaudoise sur les marchés publics (LVMP) du 24 juin 1996 révisée le 10 février 2004 et son règlement d'application (RMP) du 7 juillet 2004.

Le lauréat du concours est le bureau Hüsler & Associés Sàrl à Lausanne qui, comme il se doit, a reçu le mandat du projet de l'aménagement de la place des Anciens-Fossés et ses alentours.

Suite à cette adjudication, notre mandataire a **entrepris l'étude, en collaboration** avec les Services cantonaux et les responsables du chantier du parking ainsi que la Municipalité.

## 2. SITUATION

La place des Anciens-Fossés se situe au centre-ville, en prolongement de la rue des Remparts, au sud des collèges des Marronniers et des Mousquetaires avec, à ses extrémités, la rue des Terreaux, à l'est et l'avenue Edouard-Muller à l'ouest. Il est prévu de réaménager cette zone en espace convivial.

Néanmoins, la surface initialement prévue s'est étendue. En effet, dans le projet présenté, sont compris l'entier de la rue des Remparts, le jardin des Remparts, la place du Temple, la place des Terreaux et partiellement l'avenue des Mousquetaires, soit presque l'ensemble du centre-ville compris entre la Grand-Rue, l'avenue des Mousquetaires et la place des Terreaux.



### 3. PROCEDURE

Comme déjà précisé dans le préavis N° 11/2012 relatif à la demande du crédit **d'étude, le choix du mandataire** (lauréat) est le résultat **d'un** concours, selon la Loi vaudoise sur les marchés publics (LVMP), auprès des architectes-paysagistes.

Le mandataire a pour mandat **l'établissement de l'avant-projet, le projet d'ouvrage, les demandes d'autorisations** (enquête publique) et les **appels d'offres auprès des entreprises**.

**La procédure de mise à l'enquête est soumise à la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), du fait qu'il s'agit de** parcelles propriété privée communale et non de domaine public (DP).

Les **appels d'offres** aux entreprises, concernant les travaux de génie-civil, jardinage, sanitaire, menuiserie et serrurerie, ont été effectués par le mandataire, selon la Loi vaudoise sur les marchés publics (LVMP), du fait des montants concernés. A cet effet, une annonce officielle a paru le 9 avril 2013 avec un délai au 21 mai 2013 à 12h00 pour le retour des offres.

**Une séance officielle d'ouverture des offres a eu lieu le même jour et un procès-verbal a été établi,** conformément à la procédure.

### 4. INTERVENANTS

Durant toutes **les phases d'étude de l'avant-projet et du projet**, un suivi du dossier a été fait par les intervenants mentionnés ci-après.

La Commission des experts externes, **qui avait déjà œuvré** dans le cadre du concours, composée de sept membres issus **du Conseil communal, désignés par leur parti, d'un habitant et d'un commerçant** de la place. **Il s'agit de :**

- Mme Anne-Marie Arnaud
- Mme Anne Lachat Baechler
- M. Anthony Abbott
- M. Etienne Balestra (président)
- M. Claude Berger (commerçant)
- M. Philippe Grandchamp (habitant)
- M. Gérald Helbling
- M. Olivier Martin
- M. Lionel Martin

Cette Commission a été consultée à plusieurs reprises, ceci dès **le début de l'étude du projet**. A l'issue de chaque séance, elle a établi un rapport avec ses remarques, conseils et suggestions. Ceux-ci, dans leur grande majorité, ont été pris en compte. **Elle sera d'ailleurs appelée à poursuivre son mandat jusqu'à la fin des travaux, en particulier pour différents choix** restant à effectuer.

**La Commission consultative d'aménagement** du territoire de la Commune a également été consultée le 14 mars 2013. Dans son ensemble, elle a approuvé avec enthousiasme le projet présenté.

Tel que cela a été fait en février 2012, **dans le cadre de l'établissement du cahier des charges pour l'appel d'offres du** concours auprès des architectes-paysagistes, le présent projet a été soumis à la SCEP du Canton (Commission des espaces publics, projet routier et urbanisme), lors de sa séance



mensuelle, le 21 mars 2013. Celle-ci nous a fait parvenir son rapport le 9 avril 2013, approuvant le projet, hormis quelques remarques et conseils.

Le Service cantonal de routes a aussi pris connaissance du dossier et n'a pas émis de remarque particulière.

De même, les responsables de la circulation de Sécurité Riviera ont également été sollicités pour tout ce qui concernait la circulation et la signalisation.

Aussi, notre mandataire, le bureau Hüsler & Associés Sàrl, s'est entouré, dans son étude, d'un bureau d'ingénieurs spécialisés en circulation, Team + S.A. à Lausanne et Bulle, transport et aménagement du territoire, pour régler les problèmes liés à la circulation et à la signalisation ainsi qu'au ravitaillement des deux centres commerciaux. En ce qui concerne l'édicule central de l'accès au parking et les quatre sorties piétons, il a été fait appel au bureau d'architecture Alp'Architecture au Châble. Ces deux partenaires du bureau Hüsler étaient déjà mentionnés comme tels dans le dossier du concours.

### 5. COMMUNICATION

En 2012, à l'issue du concours, deux présentations des cinq projets ainsi que de la maquette du lauréat ont été faites, une pour les membres de votre Conseil le 12 septembre 2012 et l'autre pour le public le 13 septembre 2012.

Une soirée a été organisée le 23 mai 2013 pour présenter le projet, objet du présent préavis, les plans et la maquette aux membres du Conseil communal. Le vendredi 24 mai 2013, durant toute la journée, tous les commerçants du centre-ville et les habitants de la place des Anciens-Fossés et de la rue des Remparts étaient invités pour découvrir le projet.

### 6. PROJET



La construction d'un parking souterrain de 234 places à la place des Anciens-Fossés va apporter, à cette dernière ainsi qu'à la rue des Remparts, une tranquillité et un confort d'usage pour les piétons.

Des accès couverts permettront aux usagers d'accéder au parking souterrain depuis la place.

La nouvelle zone de rencontre (20 km/h) et la zone piétonne (uniquement livraison), s'étend de l'avenue Edouard-Müller à la rue des Terreaux. Elle absorbe un trafic de véhicules lourds alimentant les commerces (particulièrement les deux distributeurs, Coop et Migros, qui possèdent chacun, sur la place au droit de leur bâtiment, un quai de déchargement). A chacune de ses extrémités, elle offre quelques places de stationnement voitures, à durée limitée, dont certaines pour les personnes handicapées et les taxis.

Des places deux-roues (motos et vélos) couvertes et non couvertes, ainsi que des WC publics (situés dans l'ancien accès au parking des Mousquetaires) compléteront l'aménagement.

Ce réaménagement sera effectué directement sur le parking souterrain, il sera donc majoritairement construit sur une dalle. Cet aspect n'est pas négligeable puisqu'il apporte d'importantes contraintes techniques de mise en œuvre.

L'épaisseur de terre suffisante pour le développement des végétaux demande des mesures particulières et le choix de plantes adaptées à cette situation.

De plus, l'aménagement doit être réalisé de manière à supporter des charges de trafic lourd pour permettre l'accès aux véhicules de livraison. Cette contrainte demande une exécution particulière pour la mise en place du revêtement dont l'importante sous-construction doit résister aux passages répétitifs des camions.

L'aménagement offre une variété d'ambiances en articulant un grand espace, la **place des Anciens-Fossés** avec plusieurs sous-espaces.

**La place des Anciens-Fossés** - généreusement plantée contraste par sa nouvelle ambiance végétale avec le caractère très urbain et minéral de la Grand-Rue.

Des usages variés se réapproprient cet espace, aujourd'hui majoritairement routier. Les activités extérieures liées à la salle communale, les manifestations, les fêtes, les expositions temporaires, les stands extérieurs des magasins, les terrasses de bistros et le marché y trouvent leur place.

Sa lisibilité est donnée par une homogénéisation des matériaux de sol. Composée d'un pavage en pierre naturelle alternant des teintes de gris, ce revêtement permet un traitement de façade à façade et met en place naturellement un nouveau lien entre les bâtiments publics et les commerces.

Deux sous-espaces sont ainsi définis, porteurs d'équipements, ils créent une animation différente sur la longueur de la place :

- **La placette du Marché**, animée par les jeux d'eau, peut accueillir le marché ou d'autres événements.
- **La placette des Jeux**, point central de la place, intègre un édicule (avec ascenseurs et escaliers) permettant l'accès au parking souterrain, un couvert et des jeux à thèmes.



**La place du Temple** - située à l'intérieur du bourg historique, se compose d'une fontaine et d'un tilleul. L'aménagement propose de mettre en valeur cet espace avec un pavage classique sur l'ensemble de la surface.

**Le jardin des Remparts** - constitue un lieu en retrait de la place, entouré par les bâtiments d'habitation et les murs en pierre des fortifications. Cet espace jardiné se compose d'arbres, d'arbustes et de vivaces aux floraisons variées. Propice à la pause, c'est un espace où cohabitent subtilement le végétal et le minéral. Une attention toute particulière sera portée au maintien des arbres existants.

**Les franges jardinées** - permettent de gérer les limites. Elles s'avancent sur la place des Anciens-Fossés, créant ainsi des sous-espaces à échelles et usages différents. Ces généreuses surfaces de verdure permettent des lieux de pause frais et ombragés.

**La place des Terreaux** – suite à la construction de la rampe d'accès au parking privé communal sur l'avenue des Mousquetaires, au nord du collège des Mousquetaires, ainsi qu'à la suppression des places de parc existantes, un réaménagement s'impose. En profitant de celui de la place des Anciens-Fossés, ce réaménagement est intégré dans le présent préavis. Il est prévu de maintenir la surface engazonnée. La zone servant actuellement de parking devient un espace mixte, réservé aux manifestations, aux jeux et à la détente. Elle sera **recouverte d'un revêtement perméable composé de sable rouge**, type « Ghorr rouge du Beaujolais », qui a la particularité de résister aux charges lourdes et de garder une certaine souplesse pour les jeux. Sur cette surface, des jeux démontables, tels que filet pour badminton ou volley-ball, piste de pétanque, voire tables de ping-pong, pourraient être installés. Ils seraient, en effet, démontés lors de grandes manifestations, la place devenant une zone de parking. L'avenue des Mousquetaires sera fermée à la circulation entre la rue du Collège et celle des Terreaux. Une allée arborée sera implantée et le point de collecte sera déplacé à l'intersection de la rue du Collège.

**Les jeux** – différentes surfaces sont prévues pour recevoir des jeux en plein air, soit le jardin des Remparts, la placette du Marché (eau) et le point central. D'autres lieux pourraient recevoir un aménagement ludique, par exemple les franges jardinées et la nouvelle surface de la place des Terreaux. Pour ces aménagements sectoriels, il a été fait appel au directeur du Musée suisse du jeu à La Tour-de-Peilz, M. Ulrich Schädler. Un projet a déjà été établi. Les choix seront effectués ultérieurement, de concert, **par l'Autorité, la Commission des experts externes, le responsable du Secteur sport & jeunesse et M. Schädler.**

**Esplanade salle des Remparts** – lors des travaux de terrassement du parking, l'escalier accédant à l'esplanade devant l'entrée de la salle des Remparts a été démolit. Il sera, bien entendu, reconstruit, mais quelque peu déplacé en arrière au niveau de l'entrée, afin de garder une surface pouvant recevoir des réceptions. L'espace au pied de l'escalier sera également agrandi.

**WC publics** – les WC publics existants, petite construction inesthétique, seront démolis et aménagés à l'intérieur du volume disponible dans l'ancienne entrée du parking privé communal des Mousquetaires.

**Vélos - motos** – un parc à vélos sera aménagé dans l'ancienne entrée du parking privé communal des Mousquetaires ainsi que divers emplacements sur la place pour les deux-roues (total : 105 pl.).

**Déchets** – à chaque extrémité de la place, un point de collecte des déchets, composé de récupérateurs de type « Molok » semi-enterrés, tel qu'il en existe sur tout le territoire communal, sera aménagé. Ceux-ci feront l'objet d'une attention particulière pour éviter un impact important.



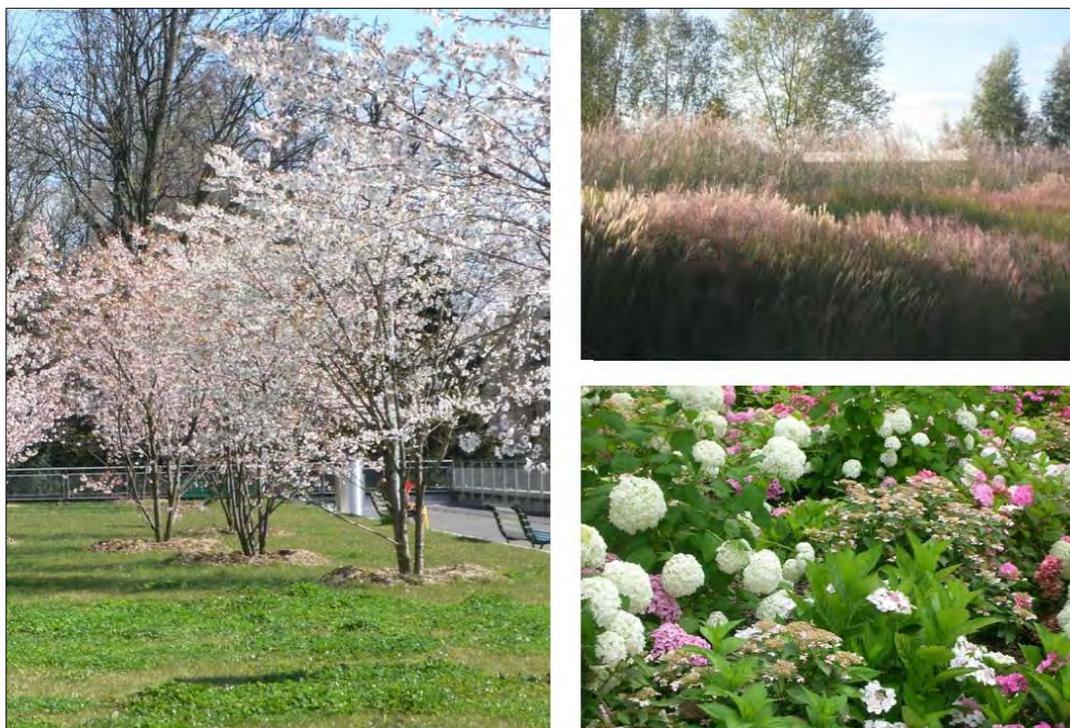
### La végétation

Les éléments paysagers liés à l'histoire du site témoignent d'une belle présence végétale constituée notamment de l'alignement de marronniers. Le projet propose de revisiter cet élément en offrant différentes typologies végétales :

**Les séquences de Sophoras en tiges** - viennent « pincer » l'espace linéaire de la place et définir ainsi des sous-espaces. Leur feuillage composé apporte une ombre légère sur l'ensemble de l'aménagement et une généreuse floraison blanc crème crée un événement pendant la belle saison.

**Les cépées de chênes persistants** - situées aux extrémités est et ouest de la place, dévoilent un port plus libre et accompagnent le promeneur jusqu'au jardin des Remparts. Leur feuillage persistant maintient une présence végétale pendant l'hiver.

**Les surfaces plantées** - composées d'arbustes, de vivaces et de graminées, offrent des floraisons et des textures de toutes sortes. Les vivaces alternent couleur et senteur toute l'année et les graminées donnent du mouvement à l'aménagement. De grandes surfaces de pelouse permettent aux passants de jouir d'un espace libre et dégagé le long de la place.



### L'eau

Jadis, l'eau remplissait les fossés des remparts de la ville. Aujourd'hui elle est présente sous différentes formes dans l'aménagement. Tantôt elle ruisselle, tantôt elle jaillit, créant une attraction différente selon les espaces.

**Le caniveau** - est un élément en granit qui récolte des eaux de surface, sa dimension généreuse structure et agrmente l'espace sur toute sa longueur. Des sections de 60 centimètres sur 1 mètre composent les 240 mètres linéaires de rigoles. Sa forme en creux réinterprète finement la présence des anciens fossés.

**Les jets d'eau** - de 3 mètres de haut, ressurgissent au centre de la place du Marché. L'eau dort puis jaillit, ses jets s'alternent et se saccadent au fil de la journée. Plus qu'un simple agrément, ici l'eau devient un jeu, véritable clin d'œil au Musée suisse du jeu de La Tour-de-Peilz.

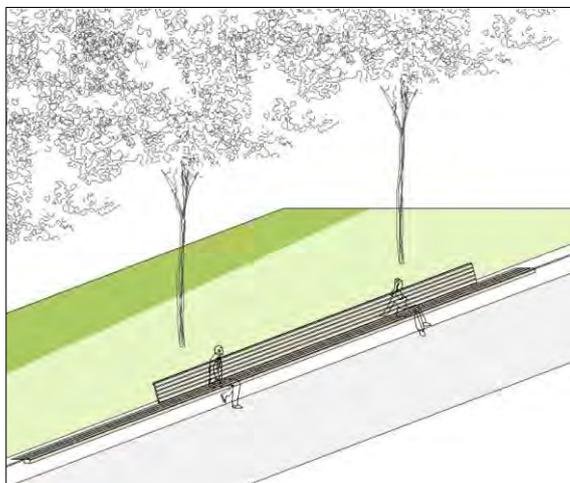


### Le mobilier

Les « jardins sur rue » ou « avant-jardins » présents aujourd'hui sur la rue des Remparts sont construits avec un mur ou muret pour marquer une limite franche. L'aménagement réinterprète ce système par la construction de murets en béton donnant une hauteur de terre suffisante pour la plantation d'arbres sur la dalle du parking souterrain.

**Les bancs** - en bois avec dossiers, sont intégrés aux murets en béton des jardins. Leur hauteur correspond à une assise confortable d'environ 50 centimètres. Une cinquantaine de mètres de bancs permettra le délasserment le long de la place face aux commerces. Le matériau utilisé sera du bois indigène, traité pour une durée de vie maximale.

**Les platelages** - en bois, sont aussi intégrés aux murets. Leurs dimensions sont généreuses, 4 mètres sur 10 mètres et 7 mètres sur 10 mètres. Ils invitent les passants à s'allonger quelques instants devant « la placette du Marché » et « la placette des Jeux ».



### L'éclairage

Actuellement routier, **l'éclairage devient primordial** sur ce nouvel espace de vie et de rencontres. Un soin particulier sera apporté pour ne pas déranger les **habitants de la rue et économiser l'énergie par l'utilisation** de luminaires de type LED. Un éclairage fonctionnel permettra la déambulation la nuit et **l'hiver sur la place et ses abords. Un éclairage plus sophistiqué amènera une ambiance lumineuse** dans les sous-espaces.

**Les mâts** - sont disposés dans les jardins le long de la place. Ils mesurent environ 4 mètres de haut, **avec à leur sommet, des spots orientables pour éclairer l'aménagement. Orientés vers le bas, les spots limitent les nuisances lumineuses pour les habitants. Ils peuvent être réorientés lors de manifestations. Une mise en veille permet d'économiser l'énergie selon les heures de la nuit et selon les passages.**

**Les sources lumineuses** - donnent un éclairage d'ambiance sur la « placette du Marché » et la « placette des Jeux ». Des appliques et projecteurs de type LED permettent de mettre en valeur des éléments architecturaux remarquables tels que le temple et son passage. Un éclairage spécifique signalera la présence des accès au parking souterrain. **Une mise en veille permet d'économiser l'énergie selon les heures de la nuit.**



### Les revêtements

**La grande étendue d'enrobé bitumineux** du parking des Remparts est remplacée par un pavage en pierre naturelle. Quelques surfaces demeurent en enrobé et le parvis planté de la salle des Remparts se recouvre d'un revêtement perméable de type gravier stabilisé.

**Le pavage** - alternant des teintes de gris, est réalisé avec un appareillage en granit. Ce revêtement permet un traitement de façade à façade et met naturellement en place un nouveau lien entre les bâtiments publics et les commerces. Le choix de la pierre naturelle montre la volonté de créer un nouvel espace résolument piétonnier. **Il s'agit de pavés en granit de grande dimension 20 x 40**, de la société Prego & Fernandes au Portugal.

**Le gravier stabilisé** - confère au parvis de la Salle des Remparts une ambiance de terrasse plantée. Ce revêtement semi-perméable permet une bonne irrigation des végétaux. Sa teinte beige claire offre une **homogénéisation des matériaux sur l'ensemble de l'aménagement.**



**L'enrobé** - présent à l'extrémité ouest de l'aménagement, accueille les places voitures et éventuellement 2 roues. Résistant aux girations, ce matériau convient très bien à ces zones carrossables.



**Le pavage complémentaire** - profitant de l'ampleur du chantier, afin de redonner une harmonie homogène au centre-ville et du fait que le tronçon compris entre la rue du Temple, depuis le Bourg-Dessous, et la Grand-Rue sera revêtu de pavés en granit 8/11, trois zones actuellement en revêtement bitumineux seront également réfectionnées en pavés granit 8/11. Il s'agit des trottoirs sous arcades, devant les immeubles sis Grand-Rue 46 (maison de Commune), Grand-Rue 40, Grand-Rue 34 et Grand-Rue 28. Il en ressortira une uniformisation du secteur.



7. LES COUTS

<b>Génie-civil</b>		<b>3'078'000</b>
<b>Installation et travaux préparatoires</b>		<b>660'000</b>
Installation de chantier	280'000.00	
Démolitions et préparations	65'000.00	
Terrassements	315'000.00	
<b>Travaux de construction</b>		<b>646'000</b>
Maçonnerie (murets, escalier et petites fondations )	390'000.00	
Bordures	66'000.00	
Local technique fontaine	60'000.00	
Molok	60'000.00	
Mobilier (Corbeille, arceau vélos, grille arbre... )	70'000.00	
<b>Travaux de canalisations et conduites</b>		<b>301'000</b>
Terrassement et fouilles	45'000.00	
Canalisations	143'000.00	
Grille et caniveaux	113'000.00	
<b>Travaux de revêtements</b>		<b>1'471'000</b>
Infrastructure, couche de fondations	164'000.00	
Enrobé	46'000.00	
Pavage pierre naturelle	1'166'000.00	
Revetements divers	35'000.00	
Trottoir Grand-Rue	60'000.00	
<b>Jardinage</b>		<b>309'300</b>
<b>Installation et travaux préparatoires</b>		<b>116'000</b>
Travaux préparatoires	31'000.00	
Apport terre végétale	85'000.00	
<b>Plantation et ensementement</b>		<b>135'000</b>
Plantations des arbres et tuteurage	72'000.00	
Plantations des arbustes et vivaces	43'000.00	
Engazonnement, paillage	20'000.00	
<b>Arrosage intégré</b>		<b>58'300</b>
Terrassement et fouilles	24'000.00	
Matériel	34'300.00	
<b>Sanitaire</b>		<b>180'000</b>
<b>Menuiserie</b>		<b>121'000</b>
<b>Travaux de Serrurerie</b>		<b>78'000</b>
<b>Eclairage</b>		<b>248'000</b>
Fourniture de matériel	151'000.00	
Installation, cablage et commandes	97'000.00	
<b>Place des Terreaux</b>		<b>370'000</b>
Préparation, terrassement	54'000.00	
Fosses arbres (terre pierre)	70'000.00	
Revetements et bordures	160'000.00	
Arbres et grilles	48'000.00	
Mobilier (bancs, grille arbres... )	38'000.00	
<b>Ecopoint Av. des Mousquetaires</b>		<b>120'000</b>
<b>WC publics et parking vélos</b>		<b>120'000</b>
<b>Edicules sorties parking (complément)</b>		<b>170'000</b>
<b>Divers imprévus</b>		<b>122'700</b>
<b>Total du coût de construction</b>		<b>4'917'000</b>
<b>Honoraires mandataires</b>		<b>883'000</b>
Honoraires et frais du concours	51'000.00	
Architecte paysagiste y.c. Ingénieur trafic et étude	678'000.00	
Architecte	79'800.00	
Ingénieurs GC	20'000.00	
Géomètre	10'500.00	
Ingénieur sanitaire	15'000.00	
Romande Energie	3'800.00	
Frais de débours	24'900.00	
<b>Total global TTC</b>		<b>5'800'000</b>



Les coûts pourraient, bien entendu, être réduits au moyen de différentes économies, particulièrement dans le choix des revêtements, soit pavés naturels, pavés béton ou revêtement bitumineux. L'architecture, l'urbanisation et l'organisation des surfaces ne peuvent guère être modifiées.

Ci-après, un récapitulatif de variantes d'économies possibles, qui seraient toutefois au détriment de la philosophie de l'aménagement souhaité par la population, aménagement qui profitera à l'ensemble des citoyens.

<b>Projet</b>	Fr.	5'800'000,--
<b>Variante I</b> - (- place du temple) Maintien du revêtement existant, enrobé (- Fr. 160'000,--)	Fr.	5'640'000,--
<b>Variante IIa</b> – (revêtement bitumineux autour trémie est) <b>Remplacement des pavés granit à l'est de la place, depuis la rue des Terreaux</b> jusque devant la salle des remparts par un revêtement bitumineux (- Fr. 344'000,--)	Fr.	5'456'000,--
<b>Variante IIb</b> – (idem variante IIa + variante I) (- Fr. 344'000,-- et – Fr. 160'000,--)	Fr.	5'296'000,--
<b>Variante III</b> – (pavés granit 8/11) Remplacement des pavés granit contemporains de grand format par des pavés granit 8/11 classiques sur toute la place (- Fr. 569'000,--)	Fr.	5'231'000,--
<b>Variante IV</b> – (pavés béton) Remplacement des pavés granit contemporains par des pavés en béton (- Fr. 620'000,--)	Fr.	5'180'000,--
<b>Variante V</b> – (revêtement bitumineux) Remplacement des pavés contemporains de grand format par un revêtement bitumineux (- Fr. 1'092'000,--)	Fr.	4'708'000,--

Les avantages et inconvénients des différentes variantes :

### **Projet (pavés grand format 20 x 40 granit)**

<u>avantages</u>	<u>inconvénients</u>
- durabilité	- coût
- esthétique	
- aspect contemporain	
- entretien	
- réfection	

### **Variante I (- place du temple)**

<u>avantages</u>	<u>inconvénients</u>
- économie moindre	- perte de liaison avec le collège Charlemagne
	- place devant être refaite à moyen terme
	- endroit important devant la maison de Commune et le temple



**Variante II (revêtement bitumineux à la place des pavés à l'est autour de la rampe jusqu'à la salle des Remparts)**

avantages

- économie moyenne
- coût inférieur
- entretien

inconvénients

- esthétique
- aspect routier
- réfection
- vieillissement

**Variante III (pavés granit 8/11)**

avantages

- durabilité
- entretien
- réfection

inconvénients

- aspect moins contemporain
- moins agréable pour les usagers
- inégalités créant des obstacles

**Variante IV (pavés béton)**

avantages

- réfection

inconvénients

- esthétique
- vieillissement rapide
- durabilité faible
- résistance moindre

**Variante V (revêtement bitumineux)**

avantages

- coût inférieur
- entretien

inconvénients

- esthétique
- aspect routier
- réfection
- vieillissement

Au vu de ce qui précède, la Municipalité préconise le projet de base, avec un revêtement en pavés **granit grand format 20 x 40**, pour des raisons de **résistance au vieillissement et d'esthétique**, afin de bien marquer cette nouvelle place contemporaine qui se mariera avec les anciens Remparts, le temple, etc ..., et ceci pour de nombreuses décennies.



### 8. PLAN DES INVESTISSEMENTS

Au plan des investissements figurant au budget 2013, sont mentionnées les sommes de Fr 270'000.-- pour l'étude et Fr 2'200'000.-- pour l'aménagement de la place des Anciens-Fossés. Ces montants **avaient été repris de l'offre du concours du lauréat**. Tout comme le préavis, elles ne **correspondent plus au concours, le projet s'étant** développé au-delà de la Place des Anciens-Fossés. En effet, il comprend désormais la rue des Remparts, le jardin du collège de Charlemagne, la place du Temple, la place des Terreaux, la Grand-Rue, l'esplanade située devant la salle des Remparts et **partiellement l'avenue des Mousquetaires**.

Bien entendu, dans le respect d'une gestion saine des finances de la Commune, le montant supplémentaire à investir dans cet aménagement **retardera d'autres** investissements à faire dans le secteur des travaux publics.

### 9. PROGRAMME

Sous réserve de la décision de votre Conseil, les travaux pourraient débuter en octobre 2013, à la suite des travaux de construction du parking qui devraient arriver à terme en été 2014. Ceux de la place seraient alors terminés fin 2014, hormis peut-être quelques plantations, sous réserve des conditions météorologiques.

Cette planification permettrait de réduire la durée d'occupation de la place, ceci à la grande satisfaction des usagers et des commerçants.

Ci-après, le planning :

#### **Aménagement de la Place des Anciens-Fossés et de ses alentours**

Nom de la Tâche	2013			2014												
	Oct	Nov	Dec	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	
Gros-œuvre Parking	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Second-œuvre Parking	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Aménagement de la Place	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

### CONCLUSION

En conclusion, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de La Tour-de-Peilz,

- vu le préavis municipal N° 11/2013,
- oui le rapport de **la commission chargée d'examiner le dossier**,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,



### décide :

- a) **d'octroyer un crédit de Fr 5'800'000,--** destiné au financement du réaménagement du centre-ville, soit la rue des Remparts, la place des Anciens-Fossés, le jardin du collège de **Charlemagne, la place du Temple, la place des Terreaux et partiellement l'avenue des Mousquetaires** ;
- b) de prélever cette somme par le débit du compte N° 9143.068.00 "Réaménagement du centre-ville", soit la rue des Remparts, la place des Anciens-Fossés, le jardin du collège de **Charlemagne, la place du Temple, la place des Terreaux et partiellement l'avenue des Mousquetaires** » ;
- c) d'amortir cet investissement sur une période de 20 ans, soit Fr. 286'000,-- par année dès l'année suivant la fin des travaux ;
- d) d'autoriser le cas échéant la Municipalité à financer cet investissement dans le cadre du plafond d'emprunt de 85 millions accordé par le Conseil lors de sa séance du 7 décembre 2011, plafond utilisé actuellement à hauteur de Fr. 18'500'000,--.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic :

Le secrétaire :

Lyonel Kaufmann

Pierre-A. Dupertuis

Déléguée municipale : Mme Nicole Rimella

Adopté par la Municipalité le 10 juin 2013

Annexes : plans





Avenue de la gare

Rue du Collège

Rue des remparts

Avenue des Mousquetaires

Avenue Edouard Müller

Rue des remparts

Maison Hugonin

Temple

Coop

Migros

Pharmacie

Café

BUS - Vélo

BUS - Vélo

Route cantonale 780a

BUS - Vélo

Grande rue

Préau

Salles de classes

Salle des Remparts

Piscine

Porte monumentale 02

Porte monumentale 01

Bâtiment extérieur

Porte monumentale 03

Porte monumentale 04

Porte monumentale 05

Porte monumentale 06

Porte monumentale 07

Porte monumentale 08

Porte monumentale 09

Porte monumentale 10

Porte monumentale 11

Porte monumentale 12

Porte monumentale 13

Porte monumentale 14

Porte monumentale 15

Porte monumentale 16

Porte monumentale 17

Porte monumentale 18

Porte monumentale 19

Porte monumentale 20

Porte monumentale 21

Porte monumentale 22

Porte monumentale 23

Porte monumentale 24

Porte monumentale 25

Porte monumentale 26

Porte monumentale 27

Porte monumentale 28

Porte monumentale 29

Porte monumentale 30

Porte monumentale 31

Porte monumentale 32

Porte monumentale 33

Porte monumentale 34

Porte monumentale 35

Porte monumentale 36

Porte monumentale 37

Porte monumentale 38

Porte monumentale 39

Porte monumentale 40

Porte monumentale 41

Porte monumentale 42

Porte monumentale 43

Porte monumentale 44

Porte monumentale 45

Porte monumentale 46

Porte monumentale 47

Porte monumentale 48

Porte monumentale 49

Porte monumentale 50

Porte monumentale 51

Porte monumentale 52

Porte monumentale 53

Porte monumentale 54

Porte monumentale 55

Porte monumentale 56

Porte monumentale 57

Porte monumentale 58

Porte monumentale 59

Porte monumentale 60

Porte monumentale 61

Porte monumentale 62

Porte monumentale 63

Porte monumentale 64

Porte monumentale 65

Porte monumentale 66

Porte monumentale 67

Porte monumentale 68

Porte monumentale 69

Porte monumentale 70

Porte monumentale 71

Porte monumentale 72

Porte monumentale 73

Porte monumentale 74

Porte monumentale 75

Porte monumentale 76

Porte monumentale 77

Porte monumentale 78

Porte monumentale 79

Porte monumentale 80

Porte monumentale 81

Porte monumentale 82

Porte monumentale 83

Porte monumentale 84

Porte monumentale 85

Porte monumentale 86

Porte monumentale 87

Porte monumentale 88

Porte monumentale 89

Porte monumentale 90

Porte monumentale 91

Porte monumentale 92

Porte monumentale 93

Porte monumentale 94

Porte monumentale 95

Porte monumentale 96

Porte monumentale 97

Porte monumentale 98

Porte monumentale 99

Porte monumentale 100

Porte monumentale 101

Porte monumentale 102

Porte monumentale 103

Porte monumentale 104

Porte monumentale 105

Porte monumentale 106

Porte monumentale 107

Porte monumentale 108

Porte monumentale 109

Porte monumentale 110

Porte monumentale 111

Porte monumentale 112

Porte monumentale 113

Porte monumentale 114

Porte monumentale 115

Porte monumentale 116

Porte monumentale 117

Porte monumentale 118

Porte monumentale 119

Porte monumentale 120

Porte monumentale 121

Porte monumentale 122

Porte monumentale 123

Porte monumentale 124

Porte monumentale 125

Porte monumentale 126

Porte monumentale 127

Porte monumentale 128

Porte monumentale 129

Porte monumentale 130

Porte monumentale 131

Porte monumentale 132

Porte monumentale 133

Porte monumentale 134

Porte monumentale 135

Porte monumentale 136

Porte monumentale 137

Porte monumentale 138

Porte monumentale 139

Porte monumentale 140

Porte monumentale 141

Porte monumentale 142

Porte monumentale 143

Porte monumentale 144

Porte monumentale 145

Porte monumentale 146

Porte monumentale 147

Porte monumentale 148

Porte monumentale 149

Porte monumentale 150

Porte monumentale 151

Porte monumentale 152

Porte monumentale 153

Porte monumentale 154

Porte monumentale 155

Porte monumentale 156

Porte monumentale 157

Porte monumentale 158

Porte monumentale 159

Porte monumentale 160

Porte monumentale 161

Porte monumentale 162

Porte monumentale 163

Porte monumentale 164

Porte monumentale 165

Porte monumentale 166

Porte monumentale 167

Porte monumentale 168

Porte monumentale 169

Porte monumentale 170

Porte monumentale 171

Porte monumentale 172

Porte monumentale 173

Porte monumentale 174

Porte monumentale 175

Porte monumentale 176

Porte monumentale 177

Porte monumentale 178

Porte monumentale 179

Porte monumentale 180

Porte monumentale 181

Porte monumentale 182

Porte monumentale 183

Porte monumentale 184

Porte monumentale 185

Porte monumentale 186

Porte monumentale 187

Porte monumentale 188

Porte monumentale 189

Porte monumentale 190

Porte monumentale 191

Porte monumentale 192

Porte monumentale 193

Porte monumentale 194

Porte monumentale 195

Porte monumentale 196

Porte monumentale 197

Porte monumentale 198

Porte monumentale 199

Porte monumentale 200

Porte monumentale 201

Porte monumentale 202

Porte monumentale 203

Porte monumentale 204

Porte monumentale 205

Porte monumentale 206

Porte monumentale 207

Porte monumentale 208

Porte monumentale 209

Porte monumentale 210

Porte monumentale 211

Porte monumentale 212

Porte monumentale 213

Porte monumentale 214

Porte monumentale 215

Porte monumentale 216

Porte monumentale 217

Porte monumentale 218

Porte monumentale 219

Porte monumentale 220

Porte monumentale 221

Porte monumentale 222

Porte monumentale 223

Porte monumentale 224

Porte monumentale 225

Porte monumentale 226

Porte monumentale 227

Porte monumentale 228

Porte monumentale 229

Porte monumentale 230

Porte monumentale 231

Porte monumentale 232

Porte monumentale 233

Porte monumentale 234

Porte monumentale 235

Porte monumentale 236

Porte monumentale 237

Porte monumentale 238

Porte monumentale 239

Porte monumentale 240

Porte monumentale 241

Porte monumentale 242

Porte monumentale 243

Porte monumentale 244

Porte monumentale 245

Porte monumentale 246

Porte monumentale 247

Porte monumentale 248

Porte monumentale 249

Porte monumentale 250

Porte monumentale 251

Porte monumentale 252

Porte monumentale 253

Porte monumentale 254

Porte monumentale 255

Porte monumentale 256

Porte monumentale 257

Porte monumentale 258

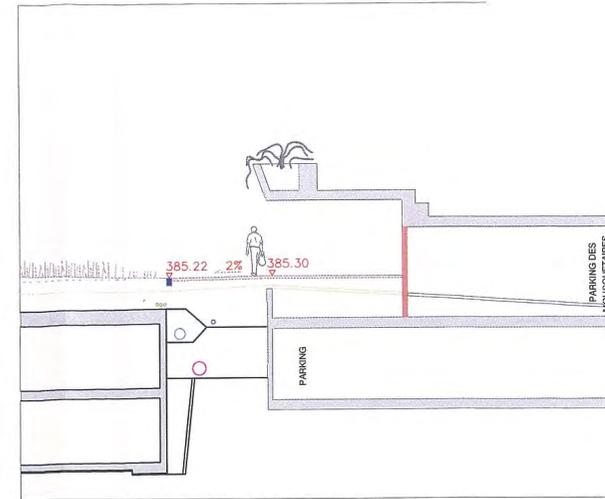
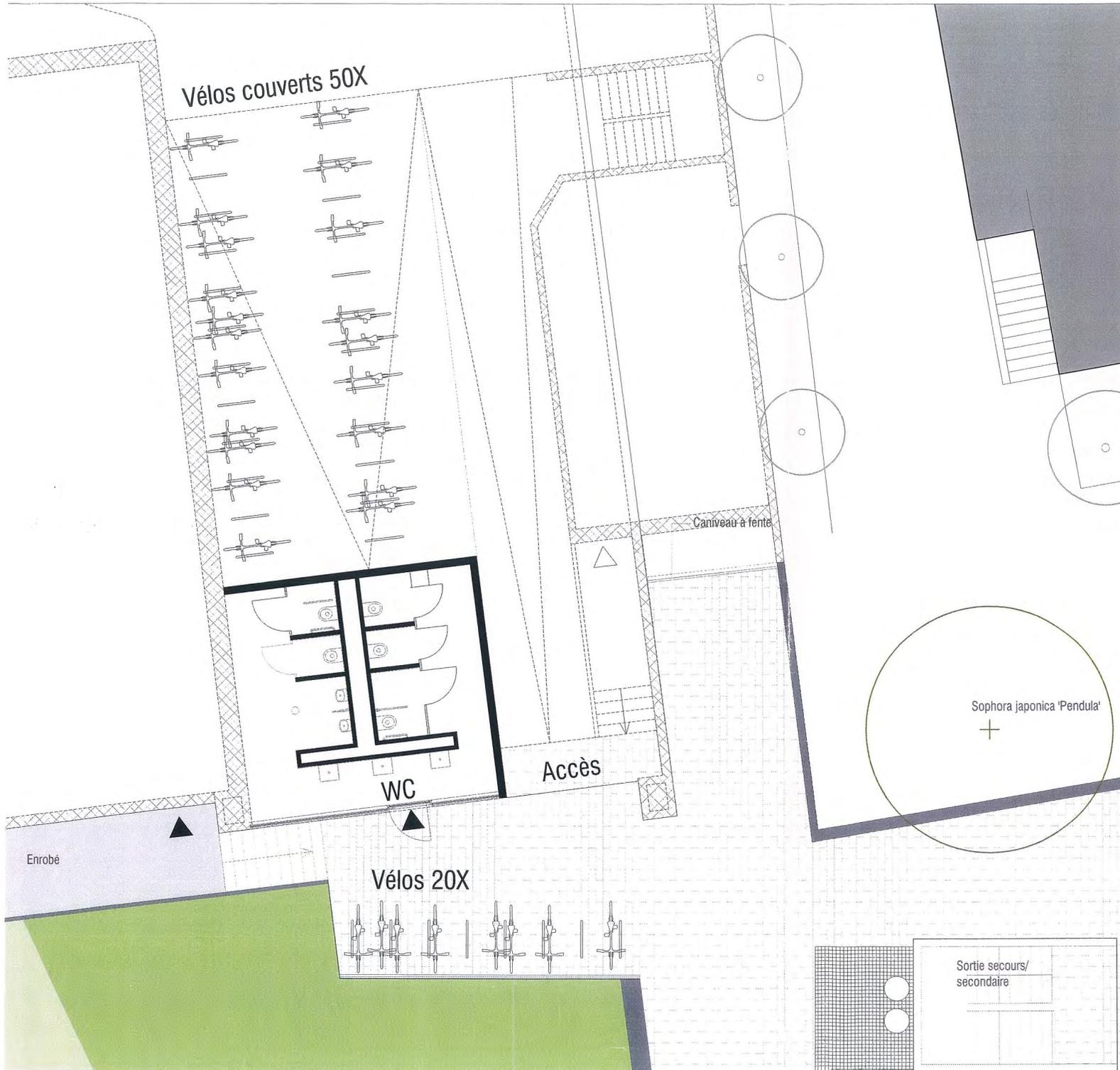
Porte monumentale 259

Porte monumentale 260

Porte monumentale 261

Porte monumentale 262

Porte monumentale 263



08 MAI 2013

Commune de La Tour-de-Peilz - Place des Anciens Fossés  
Aménagements extérieurs

Place des remparts

Echelle : 1/50 et 1/200e

Format : A3

WC parking mousquetaire

Date : 22.04.2013  
Dess : MAN  
12014 P Gen P200 0'

HÜSLER & Associés

rue de l'Alle 30 1003 Lausanne  
t 021 321 28 70 f 021 321 28 79

info@husler-associés.ch  
www.husler-associés.ch